

**DIMANCHE 14 MAI 2023**

## **Règlement de la Manifestation**

### **ART 1 : Présentation de la SIXSAINTES « ROUTE ».**

La SIXSAINTES route n'est pas une course mais une randonnée CYCLOTOURISTE en autonomie organisée le dimanche 14/05/23 par le VELOCLUB LA POMME. **Cette randonnée sportive et conviviale sans chronométrage ni classement** s'adresse aux cyclistes pratiquant en autonomie lesquels doivent rester conscient de la difficulté de l'épreuve, avoir l'habitude de la distance et du dénivelé, savoir gérer conditions climatiques et technicité du parcours.

De 1 à 6 montées suivant les parcours de 40 à 150 km Enchaînement libre des montées pour les parcours de 2 à 5 montées.

#### Parcours Aller :

1= par le Col de l'Espigoulier, 2 = par st Zacharie, 3 = par Rougiers  
Pour rejoindre l'espace de convivialité et de ravitaillement de Mazaugues.

#### Parcours Retour :

4 =par Mazaugues, 5 =par Nans les Pins, 6 = par Auriol et descente sur Gémenos pour recevoir le diplôme de grimpeur de « La Sixsaintes »

### **A) : Conditions de participation**

- Etre âgé de 16 ans au jour de l'épreuve avec présentation et carte d'identité et d'une autorisation parentale pour les mineurs.
- Les VAE Sont autorisés sur l'ensemble du parcours.
- Le port du casque est obligatoire.
- Il est fortement recommandé de se munir de 2 chambres à air de rechange ainsi que d'un kit de réparation, pompe, multi outils, dérive chaîne.
- Le participant devra être autonome sur un vélo en parfait état de fonctionnement.
- Le participant gèrera son hydratation, son alimentation, ses éventuelles réparations.
- Deux ravitaillements solide et liquide sont prévus (Mazaugues et plan d'Aups)
- Le participant devra être porteur d'un tel mobile avec une batterie chargée.
- Une feuille de route est remise à chaque participant inscrit, lui permettant de suivre l'itinéraire par les 6 montées du Massif de la Ste Baume.

## **B) : Frais d'inscription.**

- **Adultes licencié FFVélo** : 15 €(+ 2 €sur place)
- **-18 ans licencié FFVélo** : gratuit
- **Adultes (autres licences et non licenciés)** : 18 €(+ 2 €sur place)
- **-18 ans (autres licences et non licenciés)** : 12 €(+ 2 €sur place)

## **C) : Horaire et lieu de départ.**

- Départ de la Salle Jean Jaurès, Mairie de GEMENOS, entre 7h00 et 10h00 le dimanche 14/05/23

## **ART 2 : Présentation de la SIXSAINTES « GRAVEL ».**

La Gravel SIXSAINTES n'est pas une course mais une randonnée cycliste en autonomie organisée le dimanche 14/05/23 par le VELOCLUB LA POMME MARSEILLE dans le cadre de la SIXSAINTES CYCLOTOURISTE qui se tiendra le même jour. Cette randonnée sportive et conviviale sans chronométrage ni classement s'adresse aux cyclistes pratiquant le Gravel en autonomie lesquels doivent rester conscient de la difficulté de l'épreuve (un seul parcours de 78 km, 1800 m de dénivelé, 2/3 DFCL, 1/3 route), avoir l'habitude de la distance et du dénivelé, savoir gérer conditions climatiques et technicité du parcours.

## **A) : Conditions de participation**

Etre âgé de 18 ans au jour de l'épreuve avec présentation de licence et carte d'identité.

Seuls les vélos de Gravel ou cyclocross sont acceptés. Les VAE sont formellement prohibés.

Le port du casque est obligatoire ainsi qu'un éclairage avant et arrière sur l'intégralité du parcours. Il est fortement recommandé de se munir de 2 chambres à air de rechange ainsi que d'un kit de réparation, pompe, multi outils, dérive chaîne.

Le participant devra être autonome sur un vélo en parfait état de fonctionnement avec des freins révisés et des pneus neufs de préférence.

Le participant gèrera son hydratation, son alimentation, ses éventuelles réparations, un seul ravitaillement solide et liquide étant prévu à l'extrémité du parcours soit à Mazaugues ou il devra pointer avant 14h00 sous peine de devoir quitter le parcours et rejoindre le lieu d'arrivée, soit Gémenos, par la route.

Le participant sera muni d'un système GPS sur son vélo.

Le participant aura des vêtements adaptés à la pratique.

Le participant devra être porteur d'un tel mobile avec une batterie chargée.

Emporter une couverture de survie est recommandé.

## **B) : Frais d'inscription.**

Les inscriptions se feront sur le site de l'évènement jusqu'à 7 jours avant l'épreuve, la clôture étant fixée au 06/05/23 sous réserve que le nombre maximal de participants limité à 100 ne soit pas atteint avant.

L'inscription comprend : - la trace GPX du parcours à télécharger avant l'épreuve (ni balises, ni fléchage sur l'intégralité du tracé) sur le site de l'évènement.

- un ravitaillement liquide et solide à Mazargues.
- une collation à l'arrivée avec loterie et cadeaux.
- une plaque de cadre.

Tarif : 18,00 €

## **C) : Horaire et lieu de départ.**

Départ de la Salle Jean Jaurès, Mairie de GEMENOS, entre 7h00 et 8h00 le dimanche 14/05/23

Il est expressément précisé qu'une barrière horaire est fixée à 14h00 au ravitaillement de Mazaugues .Après 14h00, les participants devront quitter le parcours et rejoindre le site d'arrivée de Gémenos par la route.

## **ART 3 : Assurances.**

Le VELOCLUB LA POMME MARSEILLE en sa qualité d'organisateur a souscrit une assurance responsabilité civile pour cette randonnée cycliste en garantie des conséquences pécuniaires de sa responsabilité, de celle de ses préposés et de tous les participants inscrits et contrôlés au départ de l'épreuve et seulement pendant sa durée.

L'intervention de cette assurance est limitée aux accidents que les participants pourraient causer à des tiers pendant et sur le parcours de l'épreuve et interviendra en complément ou à défaut d'autres garanties dont ils pourraient bénéficier d'autre part.

Il appartient à chaque participant d'être titulaire d'une assurance individuelle accident couvrant d'éventuels frais de recherche. Les licenciés vérifieront auprès de leur Fédération qu'ils sont bien couverts pour les dommages corporels encourus sur ce type d'épreuve et dans la négative ainsi que pour les non licenciés souscrire une assurance adaptée.

Il est précisé que ni l'organisateur VELOCLUB LA POMME MARSEILLE , ni son assureur ne couvrent les dommages pouvant affecter le matériel et les équipements des participants notamment en cas de chute ou de vol , chacun devant s'en garantir auprès de son propre assureur . L'organisateur ne pourra à aucun moment être tenu responsable de la surveillance des biens et objets personnels en cas de vol ou de perte.

#### **ART 4 : Consignes comportementales.**

Respect des autres participants, des organisateurs, des personnes extérieures à l'évènement tels que randonneurs, passants.

Ne pas jeter de détritrus sur le parcours.

Respect strict des consignes dispensées par l'organisateur.

Adopter une allure maîtrisée ne mettant en danger ni le participant ni les autres participants.

Porter assistance à toute personne en difficulté, sécuriser les lieux et prévenir dès que possible secours et organisation.

Respect du code de la route.

#### **ART 5 : Droit à l'image.**

Les participants autorisent expressément l'organisateur ainsi que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître sur le déroulé de l'évènement et sur tout support y compris documents promotionnels et publicitaires.

Conformément à la loi Informatique et Liberté du 06/01/78 chaque participant dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Par notre intermédiaire et dans la mesure où chaque participant est susceptible de faire l'objet de sollicitations de sociétés ou d'associations ceux qui ne le souhaitent pas doivent impérativement nous le faire savoir en précisant nom, prénom, adresse, mail.

#### **ART 6 : Sécurité.**

Des secouristes sont prévus le jour de l'épreuve au point de départ et d'arrivée dans le cadre de l'organisation de la SIXSAINTES CYCLO .

L'organisateur VELOCLUB LA POMME adaptera son programme d'accueil et de déroulement de l'épreuve en fonction des éventuelles préconisations gouvernementales en liaison avec l'épidémie COVID 19 .

#### **ART 7 : Modification/annulation**

En cas de météo défavorable ou d'évènement de force majeure l'organisateur VELOCLUB LA POMME MARSEILLE se réserve le droit de procéder à la modification du parcours ou à son annulation pure et simple si aucune solution de repli ne peut être envisagée ou si la sécurité des participants ne pouvait être assurée.